Annual Report 1987/88

Ontario Advisory Council for Disabled Persons

Thirteenth Report
for the year ending
March 31, 1988

ISSN 0700-3730
©Queen's Printer for Ontario

89-05516/

Honourable Remo Mancini
Minister Responsible for
Disabled Persons

Dear Mr. Mancini:

I am pleased to present to you the Thirteenth Annual Report of the Ontario Advisory Council for Disabled Persons for the twelve month period ending March 31, 1988.

Sincerely,

Ronald W. McInnes
Chairman

Contents

	Page
Chairman's Remarks	1
Council's Charter and Mission	3
Membership of Council	5
Key Issues and Achievements 1987/88	12
Independent Living	
❑ *Independent Living: The Time is Now* - a discussion paper on the future of independent living assistance in Ontario	12
Transportation	
❑ *The Freedom to Move is Life Itself* - update	14
Employment	
❑ Employment Initiatives	15
❑ Employment Equity	16
❑ The Equality Rights Statute Amendment Act	17
❑ Universal Disability Insurance	17
Assistive Devices Program	18
Accessibility	
❑ Access to Colleges and Universities	19
General Issues	
❑ Economic Issues	20
❑ *Hearing Impairment in Ontario*	20
Communications	
❑ Thunder Bay Consultation	21
❑ Employment Skills Seminar	22
❑ Other Communications	22
Other Activities	22
Update	
❑ Disabled Symbol Licence Plates	23
❑ One-Stop Access	24
❑ Ontario Home Renewal Program	24
Acknowledgements	25
Major Report Issued for 1987/88	25

Chairman's Remarks

For the second successive year, Council has produced an extensive paper on a major issue. Considering that Council's budget and the demands of employment and other activities on members' time enable us to meet only about six times a year, I cannot help but regard this as a remarkable achievement. The fact that we share a relatively small staff with the Ontario Advisory Council on Senior Citizens demonstrates even more the energy and dedication of both members and staff.

Council has now dealt with two of the major areas identified in the strategic plan presented to government during the last sunset review. Next year, we will be focusing our efforts on employment. We regard employment, housing and independent living assistance, and transportation as the cornerstones for the full integration into society of persons with disabilities. All are essential but we only have the resources to deal with one at a time if we are to give it the consideration it deserves.

Having indicated the constraints on our efforts, it may seem strange that Council is now proposing to do even more in the future. In the sunset review process, we requested, and received, a change in our mandate. The name of Council was altered to the Ontario Advisory Council for Disabled Persons in order to reflect this change. We are now working, as time and changes in the membership of Council permit, to consider issues of concern to persons with developmental disabilities, learning disabilities and psychiatric disorders. Our first tentative steps in this area have been to meet with representatives of organizations concerned with such disabilities to learn better the issues and determine whether Council can make a meaningful contribution. The change is beginning to appear in the composition of Council and there is growing sensitivity to these concerns in our advice to government.

The overall focus for Council is the integration and independence of persons with disabilities. These were the parameters within which we produced *The Freedom to Move* in 1986/87 and *Independent Living: The Time is Now* in the past year. The basic grounding for our positions and advice can be found in the Ontario Human Rights Code and the equality provisions of the Canadian Charter of Rights and Freedoms, as well as in the Principles espoused by the Government of Ontario in the 1986 Proclamation of the Decade of Disabled Persons. We are fortunate in having a government which is attentive and receptive to our advice and concerns, and a Minister, newly appointed during this past year, who is both able and energetic. On behalf of all Board Members, I would like to extend particular thanks to the Honourable Remo Mancini, Minister Responsible for Disabled Persons, and his Senior Advisor, Clem Sauvé, for their encouragement.

Council can only keep its recommendations current and relevant through the infusion of new members with new viewpoints and differing experiences. This year, we were joined by Sharon Hoenen, Nancy Stone, Rodney Carpenter, Ozzie Osborne and Colin Wasacase. It is an unfortunate fact of life that, as we welcome new members, we must say goodbye to others who have served Council well, and whose contributions will not soon be forgotten. In this category were Rev. Ken Gallinger, Carolyn Beaver, Nancy Hansen, Roy Herbert and Terry Bellavance. We wish them all well as they move into new areas of activity.

Sadly, I must also report the death of a former Council member, Fernand Dame of Kapuskasing. Appointed to Council in 1981, Fern served with us for six years and was particularly involved in employment issues. He died March 2, 1988. His photograph appeared on the cover of our Eleventh Annual Report, 1985/86 at his place of employment, Spruce Falls Power & Paper Company Limited.

Although distressing at times, it is, I think, a positive reflection on the activities of Council and the abilities of our Executive Officer, Mary Tate, that we continue to lose staff through promotion to more responsible positions both within and outside government. One of our Research Assistants, Chris Stewart, left us in July of this year for a position as Research Co-ordinator with Associated Planning Consultants Inc., a noted firm in the area of barrier-free design. We were pleased to welcome Ross Kirkconnell to fill this opening. Our Administrative Assistant, Valerie Holliday, was then seconded to the Ministry of Government Services and, at the end of the year, we learned that our other Research Assistant, Allan Moore, had won a competition for the position of Assistant Co-ordinator, Transportation for Disabled and Elderly Persons, with the Ministry of Transportation Ontario. Liz Pinchin has done a more than adequate job of filling in for Valerie and I am certain that we will locate a capable replacement for Allan in the near future.

In conclusion, it has been another very busy and productive year for Council. Our hardworking vice-chairpersons, Karen Glen, Beryl Potter and Bob Loveless can take much of the credit for this year's accomplishments.

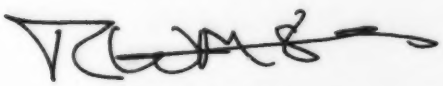

Ronald W. McInnes
Chairman

Council's Charter and Mission

The Ontario Advisory Council for Disabled Persons has been in existence since 1975. Established by the Lieutenant Governor of Ontario as the Advisory Council on the Physically Handicapped, Council received a three-year renewal term in 1984, followed in 1985 by refinements in its Terms of Reference and the appointment of a Minister Responsible for Disabled Persons. In 1987, following Sunset Review, Council received a further three-year extension to March 31, 1990 and at that time was renamed the Ontario Advisory Council for Disabled Persons.

The Minister Responsible for Disabled Persons is Council's link with the Government of Ontario. The Minister requests, receives and communicates Council's advice and recommendations on matters relating to disabled persons in Ontario. Council also reports annually to the Minister on its recommendations and progress.

In 1987, seventeen members from across the province were appointed to serve on Council, including a Chairman and three Vice-Chairmen. Members are appointed for one-, two- or three-year renewable terms, with a maximum length of six years of continuous service.

Council's role is to provide the Ontario Government with thoughtful and considered advice. This advice is based on the experience and knowledge which members bring to Council as individuals concerned with issues faced by persons in our society who are disabled. To fulfill its role, Council must be sensitive to the current issues and needs of individuals or groups representing those with a range of disabilities and views consultation with them as a priority.

Summarized from the new Order-in-Council, Council's mandate is:

- to advise the Government of Ontario on matters related to the well being of disabled persons;

- to further promote the development and creation of opportunity for self-help for disabled persons, to their satisfaction and advantage as members of society as a whole;

- to review current policies which have a bearing on disability involving education, employment, rehabilitation, income maintenance, health measures, services and facilities of government and otherwise, including programs on housing, transportation, recreation, guardianship and other related services;

- to respond to requests from the Minister Responsible for Disabled Persons for advice and consideration on matters related to disabled persons.

This Order-in-Council also assures Council of the co-operation and assistance of all Government Ministries, Boards, Agencies and Commissions in order to carry out its work.

Council Offices:

700 Bay Street
Suite 203
Toronto, Ontario
M5G 1Z6

Telephone: (416) 965-9537
(Voice and TDD)

Membership of Council 1987/1988

Ronald W. McInnes, Willowdale
(Chairman)

Chairman of Council and a lawyer by profession, Ron McInnes is a Board Member and Past-President of the Clarendon Foundation (Cheshire Homes) Inc. He was formerly a Board Member of the Canadian Paraplegic Association and Lyndhurst Hospital.

Karen Glen, Hamilton
(Vice-Chairman)

Karen Glen is a Rehabilitation Counsellor with the Canadian Paraplegic Association and a Member of the Canadian Association of Rehabilitation Personnel. Founder of the Lupus Foundation in Ontario, Karen Glen is a Member of the Board of Directors, Amity Goodwill Industries, Hamilton.

Robert E. Loveless, London
(Vice-Chairman)

Bob Loveless is currently a Project Leader with London Life Insurance Company. He has been extremely active at the community level with organizations for the physically handicapped, and municipal committees looking at issues concerning disabled persons.

Beryl Potter, Scarborough
(Vice-Chairman)

Beryl Potter has been President of the Scarborough Recreation Club since founding it in 1976. She is Chairperson of the Scarborough Action Committee and a Member of the Advisory Board for the Federal Norm Kelly Community Development Fund. Mrs. Potter is also a Member of the Social Planning Council and Wheel-Trans Advisory Committee.

Rodney Carpenter, Ottawa

Currently, Rodney Carpenter is working as a Policy Analyst with the Bureau of Real Property Management at the Treasury Board of Canada. His volunteer activities include co-founding and acting as a Board Member for Resource, Educational Advocacy Centre for the Handicapped (REACH), and he is a member of Cardinus Co-op (an integrated housing complex).

Jean-Rémi Champagne, Ottawa

A Director of the Rehabilitation Institute of Ottawa and Chairman of the Barrier-Free Environment Committee of the Institute, Jean-Rémi Champagne is a Director of the Canadian Hearing Society, a Member of the Canadian Hard of Hearing Association, the Canadian Association on Gerontology and the Environmental Design Research Association. An Architect by profession, Mr. Champagne has been involved in the design of hospitals, housing developments and universities in Canada and overseas, and has been an Advisor in housing disabled persons at C.M.H.C. National Office in Ottawa. He is also a Member of the Working Committee on International Building Standards for Disabled Persons and a National Task Force on Housing the Elderly.

Aldo Colangelo, Downsview

Aldo Colangelo has a particular interest in the ethnic disabled individual. Having served for five years as Chairman of the Ethnic Organization for the Handicapped, based in Toronto, he remains actively involved in many of its committees.

Rosemari Comisso, Windsor

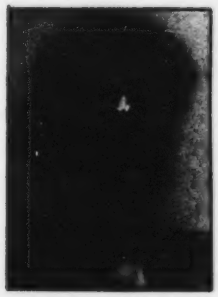

Rosemari Comisso has worked as a Commentator for CBC Radio and as a columnist for the Windsor Star. She has served on various committees for the United Way of Windsor. Ms. Comisso received the Celebration 1988 Certificate from the Government of Canada. Currently, she is a Member of the Windsor Chamber of Commerce, the Better Business Bureau of Windsor and the Women's Economic Forum. Ms. Comisso also owns businesses in both the public relations and photography fields.

Haile Selassie Girma, Toronto

Haile Selassie Girma has a background in international diplomacy and currently is working for a community agency. He has an understanding of the particular problems faced by the disabled ethnic community.

Sharon Hoenen, Bridgenorth

Sharon Hoenen is a former co-ordinator for Linking for Employment, a federal job creation program. Her volunteer activities include involvement at the local, provincial, national and international levels of the Multiple Sclerosis Society, leading workshops for health professionals and persons with multiple sclerosis and their families on the psycho-social model - Management of Multiple Sclerosis, as well as involvement in assessing the needs of persons with cross disabilities in the community.

Anne Musgrave, Toronto

Anne Musgrave works for the Ontario March of Dimes, a voluntary agency, as Government Relations Coordinator. She has been involved with the disabled consumer movement promoting self-help.

Irwin (Ozzie) Osborne, Chelmsford

Ozzie Osborne's activities include acting as Co-ordinator for Crusaders Handicapped Association, which, among other things, operates a parallel transportation service in Sudbury area. He has acted as the Director of the Sudbury Community Legal Clinic and as a Community Correctional Officer for Volunteer Organizations in Community Correctional Services (VOICCS).

Dr. Peter Playfair, Iroquois

Peter Playfair, a retired general practitioner and former Medical Officer of Health in the Kenora-Rainy River District, is a Member of the Multiple Sclerosis Society of Canada, Ontario Division. Dr. Playfair, who has multiple sclerosis, co-authored "A Model for Self-Management for People with Multiple Sclerosis and Their Families."

Dr. Gavin Shanks, Kingston

Gavin Shanks is a physician in Rehabilitation Medicine and is Head, Rehabilitation Medicine, at Queen's University, St. Mary's of the Lake Hospital and Kingston General Hospital. Dr. Shanks' wide experience in the rehabilitation area and involvement with the Rehabilitation Committee of the Ontario Medical Association have given him a broad understanding of the issues facing disabled persons.

Nancy M. Stone, Niagara Falls

Nancy Stone has a commitment to and interest in the issues faced by individuals who have a developmental disability. As the parent of a developmentally handicapped teenager, she has had a long involvement in volunteer activities in this area. Presently, she is President of Community Living Niagara Falls and is First Vice President of the Ontario Association for Community Living. She is actively involved in a number of consumer organizations, and is also a Member of the Deinstitutionalization Task Force for the Canadian Association for Community Living.

Mary Lou Ware, Ottawa

Mary Lou Ware is a Nurse Educator concerned with disabled individuals residing in rural settings. In her work with the Royal Ottawa Regional Rehabilitation Centre, she has developed and implemented a mobile clinic for outlying rural areas in eastern Ontario.

Colin Wasacase, Kenora

Colin Wasacase is the Co-founder and Executive Director of Ojibway Tribal Family Services in Kenora. He established one of the first resource services for native children in the area. He has taken an active interest in athletics for disabled persons and, by example, has shown the non-limiting nature of disability. He has worked as an educator and as a school principal.

KEY ISSUES AND ACHIEVEMENTS 1987/88

Independent Living

***Independent Living: The Time is Now* - A discussion paper on the future of independent living assistance in Ontario**

During 1987/1988, Council's major project was the production of a discussion paper concerning the future of independent living assistance in the province. Both consumers and service providers had urged Council to consider current issues surrounding this topic.

Entitled *Independent Living: The Time is Now*, the paper explores current methods of obtaining personal assistance for disabled persons and presents a variety of innovative alternatives.

Independent Living supersedes Council's *Position Paper on Individual Attendant Care*, released in 1982. Although many of its earlier observations were still valid, Council recognized that changes in attitude and developments in the community called for a review of its position. The new paper substitutes "independent living assistance" for the term "attendant care." In Council's view, this more appropriately reflects the right of disabled persons to be integrated as fully as possible into the community. "Independent living assistance" is defined as assistance with tasks that "individuals would normally do for themselves if they did not have a disability."

The paper begins with a comprehensive list of existing programs and provides comments on their respective benefits and shortcomings. While serving the needs of many people with disabilities, in Council's opinion these programs do not in their present format permit the degree of self-determination that disabled people desire and are entitled to today.

Independent Living recognizes that all people, whether or not they have a disability, have the right to make decisions and choices concerning their lifestyles. The paper is based on Principles I and V of the Proclamation of the Decade of Disabled Persons, which call for respect for the dignity, independence and potential of persons with disabilities, and for services and programs aimed at integrating them into the social and economic fabric of society. The Ontario Human Rights Code and the equality provisions of the Charter of Rights and Freedoms provide additional foundation for the recommendations.

Among various options to promote and facilitate self-determination, the paper considers direct funding, brokering, workplace assistance and financial assistance to families. Council is proposing that:

- consumers who wish, receive funds directly in order to acquire, manage and direct the particular services they require;

- the Government consider various models of brokering for services, allowing consumers to exercise the greatest possible control in choosing a broker and selecting the services which the broker negotiates for them;

- independent living assistance be provided in the workplace to enable more disabled people to have the opportunity of employment;

- payment be permitted to family members or significant others who provide assistance in the home.

The paper also recommends expansion of the existing Outreach program to all areas of the province, increased portability of the program to make services available in locations other than the home, and more flexibility in terms of hours of service and scheduling.

Council recognizes that consumers of independent living assistance may require information about the rights and responsibilities entailed in becoming an employer. The discussion paper calls on Government, service providers, consumers and educators to work together, in order that consumers can develop the skills necessary to manage and direct the services they choose.

The recommendations in *Independent Living: The Time is Now* are the result of broad discussion in the community, including a consultation meeting in Thunder Bay and input from many groups and individuals. It represents Council's conviction that "to live independently is a fundamental human right", and that it is time for freedom of choice to become a reality for disabled individuals.

Status

Independent Living was submitted to the Minister Responsible for Disabled Persons in March, 1988. Council hopes the paper will stimulate discussion not only within government but with organizations across the province, and lead to development of a more cohesive policy.

Transportation

The Freedom to Move is Life Itself

Council's major activity in the previous year, 1986/87, was the study of transportation issues as they relate to disabled persons and seniors. A report, *The Freedom to Move is Life Itself* was produced jointly with the Ontario Advisory Council on Senior Citizens. The recommendations of the report were designed to lead to a fully integrated, accessible transportation system by the year 2010. The report called for a commitment from the Ontario Government to fund only accessible systems. It proposed a system of regional boards to recognize varying service needs in different parts of the province, and provided a rural model making use of existing community resources.

The two Councils have distributed more than 3,000 copies of *Freedom to Move* to concerned groups and individuals in Ontario as well as to service providers and to contacts in the United States and Europe. The report has received widespread support and interest. Among many significant responses were replies from:

- American Public Transit Association;
- British Organisations of Disabled Persons;
- Canadian Urban Transit Association;
- European Working Group on Transportation for Disabled People (EEC);
- Federal Sub-committee on the Disabled and Handicapped (Ottawa);
- Greyhound Inc., USA (Dallas, Texas);
- National Institute of Social Services (Madrid, Spain);
- Ontario March of Dimes;
- Paralyzed Veterans of America (Washington, D.C.);
- Rural America (Washington, D.C.).

In May, 1987, the Minister of Transportation Ontario established a Task Force on Improved Accessibility of Conventional Transit. In response to a request for input to the deliberations of the Task Force, Council submitted *Freedom to Move* as its position. Although the Ontario Government is still considering the report and its implications, a number of initiatives in this area were announced during the year.

In August, 1987, the Premier announced increased funding for services to improve freedom of mobility. Specifically, the new funds will provide:

- a range of incentives to private companies to purchase and operate accessible taxis;

- grants to encourage individual municipalities to reduce licensing fees in order to permit extended use of such vehicles;
- modifications to conventional transit systems to increase accessibility, through such means as kneeling buses, ramps and handrails;
- broadened eligibility for special services;
- incentives to small communities to provide transit services for disabled persons.

In line with the recommendations in the report, the policy of the Ministry of Transportation Ontario now is to provide funding only if accessible taxi services are available to all residents of a community.

Also during 1987/88, Council was invited to make presentations on the report and various transportation issues to a Canadian Urban Transit Association workshop (June, 1987), the Interministerial Committee on Transportation (April, 1987), and the International Transportation Exposition of the American Public Transit Association in San Francisco (September, 1987).

Status

Council will continue to urge full implementation of all the recommendations contained in the report.

Employment

Employment Initiatives

Council is committed to promoting the integration of disabled persons in their communities. To live as independently as possible, people with disabilities need to develop appropriate job skills and gain equal access to employment opportunities.

In its strategic plan of activities to the year 1990, Council identified employment-related concerns as a major issue for study. To keep so complex a topic manageable, Council plans to break it down into a number of selected areas and release a series of individual discussion papers. Areas for consideration will include:

- encouragement of increased participation of disabled persons in the workforce;

- employment incentives;
- skills training and development.

Council will also examine in depth the provision of independent living assistance in the workplace.

As a preliminary step, in December, 1987, Council held a one-day symposium in Toronto on employment and skills development. Individual consumers as well as representatives of community groups attended the information-sharing session. A further initiative was the development of an annotated bibliography on employment equity.

Status

Council will proceed with further consultation and information gathering in order to produce preliminary discussion papers.

Employment Equity

In 1987, the Ontario Government released a report on the results of the I-Count Census. Council had earlier contributed to the design of this survey, intended to provide a statistical basis for the development of equal employment opportunities for all groups in the public service. Council is now consulting with the Human Resources Secretariat concerning that portion of the report related to disabled persons.

During the year, Council continued to monitor the progress of the Ontario Government's Project Opportunity. Introduced in July, 1986, this program seeks to improve training and placement services for disabled persons, revitalize the sheltered workshop system, and introduce more equitable wage policies in sheltered workshops.

Status

Council will continue to promote fair employment practices and the development of employment opportunities for people with disabilities.

The Equality Rights Statute Amendment Act

The Equality Rights Statute Amendment Act was passed in December, 1986, to bring Ontario legislation into conformity with the Charter of Rights and Freedoms. Among its provisions were changes to Section 10 of the Ontario Human Rights Code regarding constructive discrimination and to Section 23 with reference to special employment which will benefit disabled persons, as well as the repeal of Section 16 (1) (a).

At issue primarily is the interpretation of "undue hardship" in the amending legislation as a rationale for non-compliance. Council has expressed its concern over the interpretation and has called on the Ontario Government for leadership in resolution of the issue. In Council's view, serious consideration should be given to cushioning any severe financial impact that might result from compliance with the legislation.

Proclamation of the repeal is also necessary to bring Ontario into line with the rest of Canada in prohibiting discrimination on the basis of disability.

Status

Council will continue to urge resolution of outstanding issues in order to remove this barrier to access to employment, services and accommodation and understands that Proclamation is imminent.*

Universal Disability Insurance

Council supports the concept of a no-fault, universal disability insurance plan for Ontario that would provide benefits to everyone suffering permanent disability, regardless of the cause.

Currently, two government-appointed committees are dealing with automobile accident insurance in Ontario, which, in Council's view, represents only one part of a larger problem. In 1986, Council forwarded its recommendations to the Ontario Task Force on Insurance and the Inquiry into Motor Vehicle Accident Compensation in Ontario.

During the past year, both bodies released the results of their work. Council received the report of the Inquiry which considered the potential effects of introducing a no-fault automobile insurance system, and a draft regulation for a

* The amendments were proclaimed April 18, 1988.

classification system for automobile insurance which was released in February, 1988.

Status

Council's response to the draft regulation concerning automobile classification requested clarification of the treatment of modified vehicles for insurance purposes under the proposed new system. Council is still considering the implications of the two reports but maintains its position with respect to universal disability insurance.

Assistive Devices Program

In 1987/1988, Council continued its efforts to promote full coverage under the Assistive Devices Program of all necessary items for people of all ages. During the year, the Premier of Ontario announced a number of further expansions to the program that will lead to coverage for all age groups by March 1,1989 of items listed under the program. The Ministry of Health will continue to pay 75 percent of approved maximum costs.

The expansions included full coverage to age 23, and coverage for all ages for ostomy supplies and various mobility aids such as wheelchairs, seating systems and accessories, and specialized walkers. In 1988, medical gases, orthotics and hearing aids will also be covered for all ages, and by March 1, 1989, the program will include visual and communication aids and incontinence supplies for all ages.

The Premier also announced the establishment of a Rehabilitation Technology Development Program to co-ordinate and support the development, application and evaluation of new and adapted technology, particularly personal use assistive devices which support the rehabilitation and habilitation of disabled individuals.

With representatives on several sub-committees working on assistive devices, Council will be closely involved in the movement to use the latest advances in science to help improve the quality of life for disabled persons.

Status

Inclusion in the program of all necessary assistive devices for all age groups remains a concern of Council. Council will continue to monitor the progress and implementation of program expansion.

Accessibility

Access to Colleges and Universities

Council's interest in skills training and employment opportunities for disabled individuals extends to the issue of accessibility to Ontario's learning institutions and programs.

Of particular interest to Council are matters related to the full integration of disabled students, grant and loan opportunities, the attitudes of personnel at all levels, and various issues related to physical access and design.
Council was encouraged by the Report of the Task Force established by the Presidents of Ontario Colleges of Applied Arts and Technology. Although the report, entitled *College Services to Special Needs Students*, admits to ongoing problems, it indicates awareness and sensitivity on the part of the colleges, and the willingness to address the issues through a co-ordinated approach.

Representatives of Council also met with representatives from Queen's University, York University, and the University of Windsor, all of whom work directly with disabled students. Among items discussed were building accessibility and the difficulties of students with hearing or visual impairments.

Council staff met with the consultant retained by the Advisory Council on University Affairs to undertake a study of accessibility to Ontario universities. Members considered the difficulties surrounding current grant structures and expressed concerns about access to professions for people with disabilities.

Council has conveyed its concerns about accessibility and awareness in post-secondary institutions to the Minister Responsible for Disabled Persons.

Also in connection with accessibility to educational opportunities, Council was represented on the Ministry of Education Advisory Committee on Special Education, concerning the provision of programs and services for exceptional pupils in Ontario.

Status

Council will continue to bring its concerns to the attention of the appropriate ministries and to offer support and advice as required to promote accessibility to educational services.

General Issues

Economic Issues

In December, 1987, the Treasurer of Ontario invited input from Council in preparation for the forthcoming budget. In response, Council again noted that current income maintenance programs tie an individual's disability benefits to his or her spouse's income. In Council's view, this practice creates undue economic and social hardship for the family unit.

Regarding exemptions from property tax assessment for disabled persons and seniors, Council repeated its request for regulatory change. The current regulation requires that an individual would otherwise require institutionalization before qualifying for certain realty tax exemptions. Council also noted the need for additional funding for independent living assistance, and recommended a provincial rebate of gasoline tax for disabled persons to encourage more disabled individuals to become licensed drivers, thereby increasing their mobility.

Status

The 1987 Ontario Budget did not reflect these recommendations. Council will continue to restate these proposals to the Treasurer of Ontario and the Minister Responsible for Disabled Persons.

Hearing Impairment in Ontario

As part of the process of improving its information base on various disabilities, Council during the past year commissioned a consultant's report on hearing impairment in the province.

Hearing Impairment in Ontario will be an annotated bibliography covering literature related to hearing impairment. It will include a definition of the range of impairments and identify written materials, services currently available, and major consumer groups and their publications.

Status

The report is to be completed for submission to Council early in 1988 - 89.

Communications

Council makes a point of meeting and consulting with organizations and individuals that have an interest or involvement in disability issues. During 1987/88, Council organized two major events, a consultation meeting in Thunder Bay and a seminar in Toronto.

Thunder Bay Consultation

Whenever possible, Council visits Ontario communities to gather information directly from the people whose interests it represents. In September, 1987, Council members visited Thunder Bay for a two-day consultation meeting.

Over 60 people attended the meeting, and 22 individuals from several communities and a variety of organizations presented their views and concerns. Among the major issues identified was the lack of options for personal living assistance. Presenters cited a lack of appropriate housing options and the problems of disabled individuals living in isolated areas. In particular, they noted a need for improved transportation services, especially for those in rural areas.

Council members heard repeatedly that people with disabilities should not have to leave their own communities to access necessary services. Also discussed were funding for technical aids, the need for the consumer to retain dignity and the difficulties encountered in servicing a multi-disabled community.

Presenters commented on the lack of services for young disabled people and the need for better dissemination of information concerning available programs and services.

Council was grateful for the insight and information provided by those who attended the meetings and for the organizational help of the Handicapped Action Group Inc.

Status

Council found the consultation most helpful in preparation of its report on independent living assistance, which has been submitted to the Minister Responsible for Disabled Persons.

Employment Skills Seminar

In December, Council arranged a one-day seminar in Toronto on employment and skills development. The seminar was held as a preliminary to Council's further in-depth study of employment issues during 1988/89.

Other communications

As part of its continuing effort to keep in touch with interested groups, Council held its Annual Reception in December. Besides being an enjoyable social occasion, this event is proving to be an increasingly valuable means to expand personal networks.

In addition, Council continued to consult on the previous year's report on transportation issues, *The Freedom to Move is Life Itself,* and met regularly with representatives of the Government ministries concerned.

Other Activities

Council's responsibilities concerning matters related to the well-being of disabled persons frequently require participation by Council members in the work of other committees or task forces. Through such activities, Council also broadens its understanding of different issues and extends its sphere of influence within the Ontario government.

In 1987/88, Council representatives were invited to serve on the following groups and committees:

- Ontario Standing Committee on Barrier Free Design;
- Advisory Committee to the Review of Support Service Needs of Physically Disabled Adults;
- Community Action Awards Advisory Committee;
- Minister's Advisory Committee on the Assistive Devices Program, Ministry of Health;
- Ministry of Education Advisory Council on Special Education;
- Premier's Awards for Accessibility, 1987 Steering Committee;
- Advisory Committee into the Federal/Provincial Review of Fiscal Arrangements and Cost Sharing Agreements;
- Metropolitan Accessibility Study Group.

In addition, Council made submissions to the following groups:

- Access Heritage Forum, University of Waterloo;
- Issues and Challenges Conference, London;
- Ontario Health Review Panel;
- Interministerial Committee on Visiting Homemaker Services;
- Canadian Urban Transit Association;
- Interministerial Committee on Transportation;
- International Transportation Exposition of the American Public Transit Association.

Update

The following is a summary of further developments on projects reported in Council's 1986/87 Annual Report.

Disabled Symbol Licence Plates

Council has recommended that the Ministry of Transportation Ontario issue special permits instead of plates to disabled persons who meet strict eligibility criteria. In continued discussion of parking privileges during 1987/88, Council expressed a number of concerns about the Ministry's revised policy proposal. These included:

- the need to permit physiotherapists and occupational therapists to certify eligibility, as well as doctors and chiropractors;

- the need for clarification concerning inclusion of people who are legally blind;

- the discriminatory nature of the fee requirement;

- accessibility of Ministry of Transportation Ontario premises.

Council also expressed its overall concern about the Ministry's consultation process, which involved service providers but did not include consumer groups.

In Council's view, the major missing link remains the lack of a universal parking by-law throughout the province, a concept which already has the support of the Ministry of Transportation Ontario. Under the present system, disabled drivers from one municipality have no way of knowing what privileges, if any, they have in another municipality. Council will continue to

urge adoption of a policy by all municipalities that will assure an equitable and acceptable system of parking privileges.

One-Stop Access

During 1987/88, the Ontario Government introduced its one-stop approach to meeting the health care and social service needs of disabled persons and senior citizens.

Council reviewed the guidelines for five pilot projects and was invited to share its views with the Minister Responsible for Disabled Persons. Members attended a consultation meeting with the Minister, along with representatives of consumer groups.

Among the areas of concern identified were the following:

- the need for enrichment of existing infrastructures in the regions;
- the role of case managers;
- the brokerage system;
- the consumer's right to refuse services;
- the need for appeal mechanisms that are fair to both consumers and service providers.

Council will continue to monitor progress of the pilot projects.

Home Renewal Program

Although Council was pleased to learn of extensive modifications to the Ontario Home Renewal Program for Disabled Persons, it was disappointed not to have been consulted prior to finalization of program guidelines by the Ministry of Housing. This was unfortunate as, in Council's view, there are a number of problems with the program.

Specifically, these problems relate to the inadequacy of funding to meet identified needs, the lack of provision for adaptations built into new housing at time of construction, and the amount and type of financial information requested.

Council members outlined these concerns in a letter to the Minister Responsible for Disabled Persons with the request that he share them with his colleague, the Minister of Housing.

Acknowledgements

During 1987/88, Council received advice and assistance from various sources. Council members acknowledge with gratitude continued support from many Ministers and their staffs, as well as from organizations and disabled individuals.

Council recognizes the considerable contribution of those who attended the consultation meeting in Thunder Bay. The publication of the discussion paper, *Independent Living: The Time is Now*, owes much to their interest, as well as to the involvement of many others who assisted Council in its investigations.

As well, members of Council and its staff wish to express their appreciation for the co-operation and assistance offered by various government offices, with special mention of staff in the Municipal Transportation Policy/Planning Branch of the Ministry of Transportation Ontario, and the Policy Section of the Office for Disabled Persons.

Major Report Issued For 1987/88

As indicated elsewhere in this Annual Report, Council devoted a major amount of time and effort during the past year to the preparation and production of a discussion paper, *Independent Living: The Time is Now.*

Rapport annuel 1987/1988

Conseil consultatif de l'Ontario pour les personnes handicapées

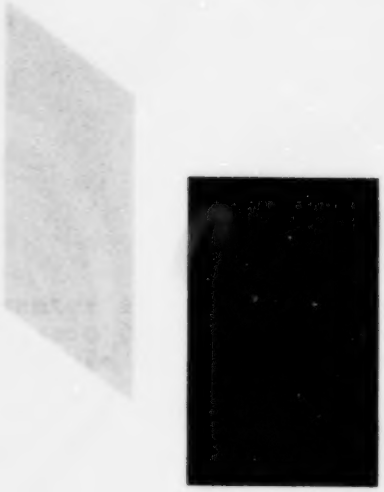

Treizième rapport annuel
pour l'exercice se terminant
le 31 mars 1988

ISSN 0700-3730
©L'imprimeur de la Reine pour l'Ontario

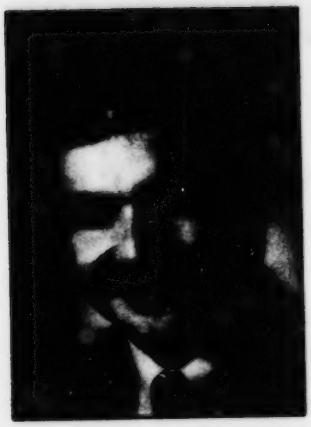

L'honorable Remo Mancini
Ministre délégué aux Affaires
des personnes handicapées

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous présenter le treizième rapport annuel du Conseil consultatif de l'Ontario pour les personnes handicapées pour la période de douze mois terminée le 31 mars 1988.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma très haute considération.

Le président,

Ronald W. McInnes

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Mot du président	1
Constitution et mandat du Conseil	4
Membres du Conseil	6
Principales questions et réalisations de l'exercice 1987-1988	13
Vie autonome	
. Rapport "Le moment est venu d'être autonome" - Rapport provisoire sur l'évolution des programmes d'aide à la vie autonome en Ontario	13
Transport	
. Rapport "La vie, c'est la liberté de mouvement" - Mise à jour	15
Emploi	
. Initiatives en matière d'emploi	17
. Equité en matière d'emploi	17
. Loi modifiant des lois concernant les droits à l'égalité	18
. Assurance-invalidité universelle	18
Programme d'appareils et d'accessoires fonctionnels	19
Accessibilité	
. Accès aux collèges et universités	20
Questions d'ordre général	
. Questions économiques	21
. Les malentendants en Ontario	22
Communications	
. Consultation de Thunder Bay	22
. Colloque sur les aptitudes professionnelles	23
. Autres communications	23
Autres activités	24
Mise à jour	
. Plaques d'immatriculation portant le symbole des personnes handicapées	25
. Points d'accès uniques	25
. Programme ontarien de rénovation des logements	26
Remerciements	27
Important rapport préparé en 1987-1988	27

MOT DU PRÉSIDENT

Au cours de l'exercice écoulé, le Conseil a préparé, pour la deuxième année consécutive, un rapport complet portant sur une question d'importance. Compte tenu du budget du Conseil et des diverses activités de ses membres, qui ne nous permettent que de ménager environ six rencontres par année, il s'agit là à mon avis d'une réalisation tout à fait remarquable. Le fait que nous partageons avec le Conseil consultatif de l'Ontario sur l'âge d'or un personnel relativement restreint illustre encore davantage toute la vigueur et la détermination dont ont fait preuve à la fois les membres du Conseil et les membres de son personnel.

Après avoir traité de deux des principales questions relevées dans le plan stratégique présenté au gouvernement lors du dernier réexamen, le Conseil entend axer ses activités, l'an prochain, sur l'emploi. À notre avis, l'emploi, l'aide au logement et à la vie autonome ainsi que le transport constituent la pierre angulaire de l'intégration complète des personnes atteintes d'un handicap dans la société. Toutes ces questions revêtent la plus haute importance, mais nos ressources ne nous permettent que d'en aborder une à la fois si nous voulons leur accorder toute l'importance qu'elles méritent.

Après avoir indiqué les limites de nos ressources, il peut paraître étrange que nous nous proposions maintenant de multiplier nos efforts à venir. Lors du dernier réexamen, nous avons demandé et obtenu une modification de notre mandat. Le nom du Conseil a d'ailleurs été modifié pour tenir compte de cette évolution et il est devenu Conseil consultatif de l'Ontario pour les personnes handicapées. Désormais, dans la mesure où l'échéancier et la nouvelle composition du Conseil le permettront, notre travail portera sur les préoccupations des personnes atteintes d'une déficience mentale, de troubles de l'apprentissage et de troubles psychiques. Nos premiers pas dans cette nouvelle direction nous ont amenés à rencontrer divers organismes qui s'intéressent à ces personnes en vue de nous renseigner davantage sur ces questions et d'évaluer dans quelle mesure le Conseil pourra apporter sa contribution. Cette nouvelle orientation commence à se refléter dans la composition du Conseil, ainsi que dans les recommandations que nous présentons au gouvernement.

L'objectif général du Conseil est de favoriser l'intégration et l'autonomie des personnes atteintes d'un handicap, comme le montrent les documents La vie, c'est la liberté de mouvement et Le moment est venu d'être autonome, réalisés respectivement en 1986-1987 et au cours de l'exercice écoulé. Les principes qui sous-tendent nos

positions et recommandations se retrouvent dans le Code des droits de la personne de l'Ontario et dans les dispositions touchant l'égalité des chances de la Charte canadienne des droits et libertés, ainsi que dans les principes adoptés par le gouvernement de l'Ontario dans la Proclamation 1986 de la décennie des personnes handicapées. Nos préoccupations et recommandations sont d'ailleurs accueillies avec beaucoup d'intérêt et d'attention par le gouvernement et nous pouvons compter dans notre travail sur l'appui et toute la vigueur d'un nouveau ministre, nommé au cours de l'exercice écoulé. Au nom des membres du Conseil, j'aimerais remercier plus particulièrement l'honorable Remo Mancini, ministre délégué aux Affaires des personnes handicapées, et son conseiller principal, M. Clem Sauvé, pour leurs encouragements.

Ce n'est que grâce à l'apport de nouveaux membres, qui nous font profiter de leurs points de vue et de leur propre expérience, que le Conseil peut s'assurer que ses recommandations sont toujours appropriées et effectives. Cette année, le Conseil a accueilli Sharon Hoenen, Nancy Stone, Rodney Carpenter, Ozzie Osborne et Colin Wasacase en son sein. Il est malheureusement inévitable que si nous accueillons de nouveaux membres, nous devons également dire adieu à d'autres qui ont fait preuve de dévouement et dont la contribution reste présente : le Rév. Ken Gallinger, Carolyn Beaver, Nancy Hansen, Roy Herbert et Terry Bellavance. Tous nos voeux de succès les accompagnent dans leurs nouvelles sphères d'activité.

Nous devons également déplorer la perte d'un ancien membre du Conseil, Fernand Dame, de Kapuskasing. Nommé au Conseil en 1981, M. Dame y est demeuré pendant six ans et s'est plus particulièrement intéressé aux questions touchant l'emploi. Il est décédé le 2 mars 1988. Sa photographie, à son lieu de travail (Spruce Falls Power & Paper Company Limited), est parue en couverture de notre onzième rapport annuel (1985-1986).

Si elle peut parfois paraître inquiétante, la promotion continue de notre personnel à des postes de hautes responsabilités, au sein du gouvernement et à l'extérieur, illustre cependant de façon positive les activités du Conseil et les talents de notre chef des services administratifs, Mary Tate. L'un de nos recherchistes, Chris Stewart, nous a quittés en juillet de cette année pour joindre les rangs, en qualité de coordonnateur de la recherche, de la société Associated Planning Consultants Inc., entreprise spécialisée dans l'élimination des barrières physiques qui restreignent l'accès des personnes handicapées. Nous sommes heureux d'accueillir parmi nous son remplaçant, Ross Kirkconnell. Par la suite, notre adjointe administrative, Valerie Holliday, a été détachée auprès du ministère des Services gouvernementaux et, vers la fin de l'exercice, nous avons appris que Allan Moore, notre deuxième recherchiste, était lauréat du concours pour le poste de coordonnateur adjoint, Transport des personnes âgées et handicapées, au ministère des Transports de l'Ontario. Liz Pinchin a comblé cette vacance avec la plus haute compétence, et je suis certain que nous pourrons recruter très bientôt un titulaire pour ce poste.

En conclusion, le Conseil s'est à nouveau signalé cette année par son travail remarquable et sa productivité. Notre vice-présidente Karen Glen et nos vice-présidents Beryl Potter et Bob Loveless n'ont ménagé aucun effort, et les réalisations de l'exercice leur sont en grande partie attribuables.

Le président,

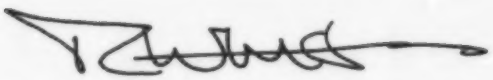

Ronald W. McInnes

CONSTITUTION ET MANDAT DU CONSEIL

Le Conseil consultatif de l'Ontario pour les personnes handicapées a été créé en 1975 par le lieutenant-gouverneur de l'Ontario. Il s'appelait alors Conseil consultatif de l'Ontario sur les handicapés physiques. En 1984, le mandat du Conseil a été renouvelé pour une période de trois ans. L'année 1985 fut marquée par une modification du mandat du Conseil et par la nomination d'un ministre délégué aux Affaires des personnes handicapées. Après le réexamen de 1987, le mandat du conseil fut à nouveau prolongé pour une période de trois ans, jusqu'au 31 mars 1990, et son nom est devenu Conseil consultatif de l'Ontario pour les personnes handicapées.

Le ministre délégué aux Affaires des personnes handicapées assure la liaison entre le Conseil et le gouvernement de l'Ontario. À sa demande, le ministre reçoit les avis et recommandations du Conseil sur les questions se rapportant aux personnes handicapées de l'Ontario et les transmet au gouvernement. Le Conseil fait également rapport chaque année au ministre sur ses recommandations et son évolution.

En 1987, dix-sept membres provenant de toutes les régions de la province ont été nommés au Conseil, notamment un président et trois vice-présidents nommés pour des mandats renouvelables de un, deux ou trois ans, la période maximale continue étant de six ans.

Le Conseil a pour rôle de conseiller le gouvernement de l'Ontario sur les préoccupations des personnes handicapées de la société, en se fondant sur l'expérience et les connaissances que lui apportent ses membres. Pour remplir son rôle, le Conseil doit être bien au fait des questions actuelles et des besoins des particuliers ou des groupes qui représentent les personnes atteintes d'un handicap. Ces consultations revêtent pour le Conseil la plus haute priorité.

Voici un résumé du mandat du Conseil, tel que défini dans le nouveau décret :

- conseiller le gouvernement de l'Ontario sur les questions se rapportant au bien-être des personnes handicapées;
- promouvoir toujours davantage l'autonomie des personnes handicapées en vue de favoriser la satisfaction de leurs besoins et leur intégration dans l'ensemble de la société;
- examiner les politiques actuelles ayant une incidence sur les personnes handicapées, notamment dans les domaines suivants : éducation, emploi, réadaptation, soutien du revenu, santé, services et installations du gouvernement et autres, programmes de logement, de transport, de loisirs, de tutelle et autres services connexes;

. à la demande du ministre délégué aux Affaires des personnes handicapées, fournir des avis et recommandations sur les questions se rapportant aux personnes handicapées.

Ce décret assure également le Conseil de la collaboration et de l'aide de l'ensemble des ministères, conseils, organismes et commissions du gouvernement dans la réalisation de ses travaux.

Bureau du Conseil :

700, rue Bay
Bureau 203
Toronto (Ontario)
M5G 1Z6

Téléphone : (416) 965-9537
ATS et VOIX

MEMBRES DU CONSEIL
1987-1988

Ronald W. McInnes, Willowdale
(président)

Président du Conseil et avocat de profession, Ron McInnes est membre du conseil et ancien président de la Clarendon Foundation (Cheshire Homes) Inc. Il était autrefois membre du conseil d'administration de l'Association canadienne des paraplégiques et de l'Hôpital Lyndhurst.

Karen Glen, Hamilton
(vice-présidente)

Karen Glen est conseillère en réadaptation auprès de l'Association canadienne des paraplégiques et membre de la Canadian Association of Rehabilitation Personnel. Fondatrice de la Lupus Foundation de l'Ontario, Karen Glen est membre du conseil d'administration de Amity Goodwill Industries, à Hamilton.

Robert E. Loveless, London
(vice-président)

Bob Loveless est actuellement chef de projet auprès de la London Life Insurance Company. Il joue un rôle très actif dans divers organismes communautaires pour les personnes handicapées et participe à des comités municipaux qui étudient les questions se rapportant aux personnes handicapées.

Beryl Potter, Scarborough
(vice-présidente)

Beryl Potter est présidente du Scarborough Recreation Club depuis sa fondation, en 1976. Elle est également présidente du Scarborough Action Committee et membre du conseil consultatif du Fonds fédéral de développement communautaire Norm Kelly. Madame Potter est aussi membre du Conseil de planification sociale et du Comité consultatif Wheel-Trans.

Rodney Carpenter, Ottawa

Rodney Carpenter travaille actuellement en qualité d'analyste des politiques au Bureau de l'aménagement foncier du Conseil du Trésor du Canada. Il est co-fondateur et membre du conseil d'administration du Resource, Educational Advocacy Centre for the Handicapped (REACH) et membre du Cardinus Co-op (complexe intégré de logements).

Jean-Rémi Champagne, Ottawa

Administrateur de l'Institut de réadaptation d'Ottawa et président du comité sur l'accessibilité de l'Institut, Jean-Rémi Champagne est administrateur de la Canadian Hearing Society, membre de la Canadian Hard of Hearing Association, de l'Association canadienne de gérontologie et de la Environmental Design Research Association. Architecte de profession, M. Champagne a collaboré à la conception de plans pour des hôpitaux, des complexes de logement et des universités au Canada et à l'étranger, et a joué le rôle de conseiller pour le logement des personnes handicapées au bureau national de la SCHL, à Ottawa. Il est également membre du comité d'étude sur les normes internationales de construction de logements pour les personnes handicapées et du groupe d'étude national sur le logement des personnes âgées.

Aldo Colangelo, Downsview

Aldo Colangelo s'occupe plus particulièrement des personnes handicapées qui font partie de groupes ethniques. Il a été pendant cinq ans président de la Ethnic Organization for the Handicapped, à Toronto, et il participe toujours activement à plusieurs de ses comités.

Rosemari Comisso, Windsor

Rosemari Comisso a travaillé comme commentatrice à la radio du réseau CBC et comme journaliste au Star, de Windsor. Elle a participé à plusieurs comités de la United Way de Windsor. Madame Comisso a reçu le certificat Célébration 1988 du gouvernement du Canada. Elle est actuellement membre de la Chambre de commerce de Windsor, du Bureau d'éthique commerciale de Windsor et du Women's Economic Forum. Madame Comisso est également propriétaire de diverses entreprises dans le domaine des relations publiques et de la photographie.

Haile Selassie Girma, Toronto

Après avoir travaillé dans les milieux diplomatiques internationaux, Haile Selassie Girma travaille actuellement dans un organisme communautaire. Il est particulièrement au fait des préoccupations des personnes handicapées faisant partie de groupes ethniques.

Sharon Hoenen, Bridgenorth

Sharon Hoenen était autrefois coordonnatrice du programme fédéral de création d'emplois Liaison Emploi du gouvernement fédéral. À titre de bénévole, elle a collaboré au travail de la Société canadienne de la sclérose en plaques aux niveaux local, provincial, national et international. Elle a dirigé des ateliers de travail regroupant des spécialistes des soins de santé et des personnes atteintes de la sclérose en plaques ainsi que leur famille en vue d'élaborer des modèles de gestion psycho-sociale de la sclérose en plaques. Elle a en outre participé à l'évaluation des besoins des personnes atteintes de handicaps multiples.

Anne Musgrave, Toronto

Anne Musgrave travaille en qualité de coordonnatrice des relations gouvernementales auprès de la Ontario March of Dimes, organisme bénévole. Elle a collaboré au travail d'organismes favorisant l'autonomie des personnes handicapées.

Irwin (Ozzie) Osborne, Chelmsford

Ozzie Osborne a joué le rôle de coordonnateur de la Crusaders Handicapped Association qui, entre autres, exploite un service de transport parallèle dans la région de Sudbury. Il a été directeur des Services juridiques communautaires de Sudbury et agent de réadaptation communautaire des Volunteers Organizations in Community Correctional Services (VOICCS).

Dr Peter Playfair, Iroquois

Médecin à la retraite et autrefois médecin-hygiéniste auprès du district de Kenora-Rainy River, Peter Playfair est membre de la Société canadienne de la sclérose en plaques (division Ontario). Le docteur Playfair, qui est lui-même atteint de la sclérose en plaques, est co-auteur du document "A Model for Self-Management for People with Multiple Sclerosis and Their Families".

Dr Gavin Shanks, Kingston

Le docteur Shanks est médecin spécialisé en réadaptation et chef du département de réadaptation de l'Université Queen's, de l'Hôpital St. Mary's on the Lake et de l'Hôpital général de Kingston. Sa grande expérience du domaine de la réadaptation et sa participation au comité de réadaptation de l'Ontario Medical Association lui assurent une grande compréhension des questions touchant les personnes handicapées.

Nancy M. Stone, Niagara Falls

Nancy Stone s'intéresse tout particulièrement aux préoccupations des personnes atteintes d'une déficience mentale. Mère d'une adolescente souffrant d'une déficience mentale, elle participe depuis longtemps aux activités bénévoles dans sa région. Elle est actuellement présidente de la Community Living Niagara Falls et première vice-présidente de la Ontario Association for Community Living. Elle participe activement à divers regroupements de consommateurs et est aussi membre du groupe d'étude sur la désinstitutionnalisation de la Canadian Association for Community Living.

Mary Lou Ware, Ottawa

Mary Lou Ware est infirmière-enseignante et s'occupe plus particulièrement des personnes handicapées en milieu rural. Dans le cadre de son travail au Royal Ottawa Regional Rehabilitation Centre, elle a mis sur pied une clinique mobile à l'intention des régions rurales de l'Est de l'Ontario.

Colin Wasacase, Kenora

Colin Wasacase est co-fondateur et directeur général des Ojibway Tribal Family Services à Kenora. Il a mis sur pied l'un des premiers organismes de services destinés aux enfants autochtones de la région. Il s'intéresse activement aux compétitions d'athlétisme pour les personnes âgées et est un exemple vivant du caractère non limitatif des handicaps physiques. Il a travaillé comme enseignant et directeur d'école.

PRINCIPALES QUESTIONS ET RÉALISATIONS DE L'EXERCICE 1987-1988

VIE AUTONOME

Le moment est venu d'être autonome - Rapport provisoire sur l'évolution des programmes d'aide à la vie autonome en Ontario

La principale réalisation du Conseil au cours de l'exercice 1987-1988 a été la préparation d'un rapport provisoire portant sur l'évolution des programmes d'aide à la vie autonome en Ontario. Divers groupes de consommateurs et organismes de services avaient en effet fortement encouragé le Conseil à étudier les questions se rapportant à ce sujet.

Intitulé "Le moment est venu d'être autonome", ce document analyse les méthodes en vigueur permettant aux personnes handicapées d'obtenir une aide personnelle et présente un ensemble de solutions de rechange novatrices.

Ce document remplace l'énoncé de principe du conseil, publié en 1982, sur les soins individuels dispensés par un auxiliaire. Même si bon nombre de ses observations antérieures restent valables, le Conseil était désireux, en révisant ses positions, de tenir compte de l'évolution des attitudes et des progrès réalisés au plan communautaire. Ce document remplace l'expression "soins individuels dispensés par un auxiliaire" par la formule "aide à la vie autonome". De l'opinion du Conseil, cette nouvelle désignation reflète de façon plus appropriée le droit des personnes handicapées à l'intégration communautaire la plus complète possible. "L'aide à la vie autonome" est définie comme une assistance pour les tâches "que la personne pourrait normalement accomplir elle-même si elle n'était pas atteinte d'un handicap".

Le rapport dresse en premier lieu une liste complète des programmes existants et présente quelques observations sur leurs avantages et lacunes propres. Tout en répondant aux besoins d'un grand nombre de personnes handicapées, ces programmes, de l'avis du Conseil, ne permettent pas dans leur formule actuelle aux personnes handicapées d'atteindre le degré d'autonomie qu'elles désirent et auquel elles ont droit.

Le document "Le moment est venu d'être autonome" souligne le fait que toute personne, qu'elle soit ou non handicapée, a le droit de prendre ses propres décisions et de faire des choix touchant son mode de vie. Cette position est fondée sur les principes I et V de

la Proclamation de la décennie des personnes handicapées, qui insistent sur le respect de la dignité, de l'autonomie et du potentiel des personnes atteintes d'un handicap, et qui réclament la création de programmes et services destinés à assurer l'intégration de ces personnes dans le contexte socio-économique de la société. Ces recommandations sont également fondées sur le Code des droits de la personne de l'Ontario et sur les dispositions touchant l'égalité des chances de la Charte des droits et libertés.

Parmi les diverses options visant à promouvoir et à faciliter l'autonomie, ce document analyse le financement direct, la sous-traitance, l'aide sur les lieux de travail et l'aide financière aux familles. Le Conseil présente les propositions suivantes :

- que les consommateurs qui le désirent reçoivent une subvention directe leur permettant d'acheter et de gérer les services spéciaux dont ils ont besoin;

- que le gouvernement étudie divers modèles de sous-traitance pour les services, permettant ainsi aux consommateurs d'avoir la plus grande liberté possible dans le choix d'un sous-traitant et dans le choix des services négociés pour leur compte par ce dernier;

- qu'une aide à la vie autonome soit assurée sur les lieux de travail de façon à permettre à un plus grand nombre de personnes handicapées d'avoir accès à un emploi;

- que des subventions soient autorisées aux membres de la famille ou à d'autres êtres chers assurant une aide à domicile à une personne handicapée.

Le document recommande également d'étendre à toutes les régions de la province le programme Liaison existant et d'y apporter les modifications nécessaires de façon à permettre d'assurer des services ailleurs qu'au domicile et à accroître la souplesse des heures de service.

Le Conseil reconnaît que les clients des programmes d'aide à la vie autonome peuvent avoir besoin de renseignements sur les droits et responsabilités qui leur reviennent en qualité d'employeurs. Le document réclame une étroite collaboration de la part du gouvernement, des fournisseurs de services, des clients et des enseignants de façon à permettre aux clients d'acquérir les aptitudes nécessaires pour gérer les services qu'ils ont retenus.

Les recommandations présentées dans le rapport "Le moment est venu d'être autonome" sont le fruit de vastes consultations réalisées à l'échelon local, notamment d'une rencontre tenue à Thunder Bay, et sont le reflet du point de vue d'un grand nombre de groupes et de particuliers. Elles illustrent la conviction du Conseil que "la vie autonome constitue un droit fondamental de la personne", et qu'il est temps de permettre à la liberté de choix de devenir une réalité pour les personnes handicapées.

État actuel de la question
Le document "Le moment est venu d'être autonome" a été présenté au ministre délégué aux Affaires des personnes handicapées en mars 1988. Le Conseil espère que ce document favorisera les discussions non seulement au sein du gouvernement, mais également dans tous les organismes de la province, et permettra l'élaboration d'une politique plus cohérente.

TRANSPORT

Rapport "La vie, c'est la liberté de mouvement"

Parmi les principales réalisations de l'exercice précédent, signalons la préparation d'une étude sur le transport des personnes handicapées et des personnes âgées. Le rapport "La vie, c'est la liberté de mouvement" a été réalisé en collaboration avec le Conseil consultatif de l'Ontario sur l'âge d'or. Les recommandations du rapport ont été conçues en vue de mener à la mise sur pied, d'ici l'an 2010, d'un système de transport entièrement intégré et accessible. Le rapport demande au gouvernement de l'Ontario de ne financer que les systèmes accessibles. Il propose un système de conseils régionaux pour tenir compte de la diversité des besoins dans les régions de la province et présente un modèle rural faisant appel aux ressources communautaires existantes.

Les deux conseils ont distribué plus de 3 000 exemplaires du rapport "La vie, c'est la liberté de mouvement" à des particuliers et des groupes concernés de l'Ontario, ainsi qu'à des fournisseurs de services et à divers organismes aux États-Unis et en Europe. Le rapport a été accueilli avec grand intérêt et a reçu un large appui. Des réponses ont notamment été reçues des organismes suivants :

. American Public Transit Association
. British Organisations of Disabled Persons
. Association canadienne du transport urbain
. Groupe d'étude européen sur le transport des personnes handicapées (CEE)
. Sous-comité fédéral sur les personnes handicapées (Ottawa)
. Greyhound Inc., USA (Dallas, Texas)
. Institut national des services sociaux (Madrid, Espagne)
. Ontario March of Dimes
. Paralyzed Veterans of America (Washington, D.C.)
. Rural America (Washington, D.C.)

En mai 1987, le ministre des Transports de l'Ontario créait un groupe d'étude sur l'amélioration de l'accessibilité des modes conventionnels de transport. En réponse à une demande du groupe

d'étude, qui désirait recevoir des données susceptibles d'alimenter ses délibérations, le Conseil lui a fait parvenir le document "La vie, c'est la liberté de mouvement". Le gouvernement de l'Ontario étudie actuellement le rapport et ses incidences, mais un certain nombre d'initiatives dans le domaine ont déjà été annoncées au cours de l'exercice.

En août 1987, le premier ministre annonçait de nouvelles subventions destinées aux services permettant d'assurer une plus grande autonomie. Ces nouvelles sommes sont plus particulièrement destinées aux éléments suivants :

- ensemble de subventions à l'intention des entreprises privées visant l'achat et l'exploitation de taxis accessibles;
- subventions en vue d'inciter les municipalités à réduire le coût des plaques d'immatriculation pour favoriser l'utilisation de ces véhicules;
- modifications des systèmes conventionnels de transports en commun en vue d'accroître leur accessibilité, notamment par le biais d'autobus à suspension mobile, de rampes et d'appuis;
- accessibilité accrue aux services spéciaux;
- subventions aux petites collectivités en vue de fournir des services de transport aux personnes handicapées.

Conformément aux recommandations du rapport, le ministère des Transports de l'Ontario a maintenant adopté comme politique de n'offrir des subventions que si des services de taxis accessibles sont fournis à tous les résidents d'une collectivité.

Au cours de l'exercice écoulé, le Conseil a également été invité à présenter son point de vue sur diverses questions relatives au transport à un atelier de l'Association canadienne du transport urbain (juin 1987), au Comité interministériel sur le transport (avril 1987) et à l'Exposition internationale sur le transport de l'American Public Transit Association, à San Francisco (septembre 1987).

État actuel de la question

Le Conseil continue de proposer la mise en oeuvre de l'ensemble des recommandations du rapport.

EMPLOI

Initiatives en matière d'emploi

Le Conseil vise à promouvoir l'intégration des personnes handicapées dans leur collectivité. Pour pouvoir vivre de la façon la plus autonome possible, les personnes atteintes d'un handicap doivent acquérir les aptitudes professionnelles appropriées et profiter de chances égales en matière d'emploi.

Dans son plan stratégique d'activités d'ici 1990, le Conseil a établi que les questions relatives à l'emploi constituaient un domaine principal d'étude. Cette question étant des plus complexes, le Conseil entend axer ses travaux sur un certain nombre de sous-domaines choisis et préparer une série de documents de travail individuels. Il étudiera notamment les domaines suivants :

- incitation à une participation accrue des personnes handicapées sur le marché du travail;
- subvention d'incitation à l'emploi;
- formation professionnelle et perfectionnement.

Le Conseil analysera également la question de l'aide à la vie autonome sur les lieux de travail.

Dans une première étape, en décembre 1987, le Conseil a organisé à Toronto un colloque sur l'emploi et la formation professionnelle. Divers clients et représentants de groupes communautaires ont participé aux débats et à l'échange de données. Le Conseil a également réalisé une bibliographie annotée portant sur l'égalité en matière d'emploi.

État actuel de la question
Le Conseil poursuit ses consultations et la collecte de données en vue de préparer un document de travail provisoire.

Équité en matière d'emploi

En 1987, le gouvernement de l'Ontario rendait publics les résultats du recensement I-Count. Le Conseil avait collaboré à l'élaboration de ce sondage en vue de disposer de données statistiques permettant l'élaboration de programmes d'équité en matière d'emploi pour tous les groupes au sein de la fonction publique. À l'heure actuelle, le Conseil est en consultation avec le Secrétariat des ressources humaines touchant la section du rapport se rapportant aux personnes handicapées.

Au cours de l'exercice, le Conseil a continué de suivre l'évolution du programme Opportunity du gouvernement de l'Ontario. Inauguré en juillet 1986, ce programme vise à accroître les services de formation et de placement destinés aux personnes handicapées, à revitaliser le système d'ateliers protégés et à favoriser l'adoption de politiques salariales plus équitables dans les ateliers protégés.

État actuel de la question
Le Conseil continue de promouvoir des pratiques équitables en matière d'emploi et la création de nouvelles possibilités d'emploi pour les personnes handicapées.

Loi modifiant des lois concernant les droits à l'égalité

La Loi modifiant des lois concernant les droits à l'égalité, adoptée en décembre 1986, visait à rendre la législation de l'Ontario conforme à la Charte des droits et libertés. Cette loi prévoyait notamment la modification de l'article 10 du Code des droits de la personne de l'Ontario touchant la discrimination indirecte et de l'article 23 touchant les emplois particuliers, ainsi que l'abrogation de l'article 16(1)(a). Ces modifications seront particulièrement avantageuses pour les personnes handicapées.

L'une des questions importantes porte sur l'interprétation des "dépenses excessives" dans la nouvelle loi, qui constituent un motif de dérogation. Le Conseil a fait part de ses préoccupations à ce sujet et a demandé au gouvernement de l'Ontario de trancher résolument la question. De l'opinion du Conseil, il importe d'étudier diverses mesures permettant d'amoindrir l'incidence financière grave que pourrait entraîner le respect de la loi.

L'abrogation est également nécessaire si l'on veut rendre la position de l'Ontario conforme à celle du reste du Canada touchant l'interdiction de la discrimination fondée sur un handicap physique.

État actuel de la question
Le Conseil continue de favoriser le règlement de diverses questions en vue d'éliminer cet obstacle qui limite l'accès à l'emploi, aux services et aux installations et estime que cette promulgation est imminente*.

Assurance-invalidité universelle

Le Conseil appuie le concept d'un régime d'assurance-invalidité universelle, sans égard à la responsabilité, qui assurerait des prestations à toute personne souffrant d'incapacité permanente, quelle qu'en soit la cause.

* Les amendements ont été promulgués le 18 avril 1988.

À l'heure actuelle, deux comités ont été créés par le gouvernement en vue d'étudier la question des assurances couvrant les accidents d'automobiles en Ontario, ce qui, de l'avis du Conseil, ne constitue qu'une partie d'un problème beaucoup plus important. En 1986, le Conseil faisait parvenir ses recommandations au Groupe d'étude de l'Ontario sur l'assurance et à la Commission d'enquête sur l'indemnisation des victimes d'accidents d'automobiles en Ontario.

Au cours de l'exercice écoulé, ces deux organismes ont fait paraître les résultats de leur travail. Le Conseil a reçu le rapport de la commission d'enquête, qui traite des effets possibles de la mise sur pied d'un régime d'assurance automobile sans égard à la responsabilité, ainsi qu'un projet de règlement portant sur un système de classification de l'assurance automobile paru en février 1988.

État actuel de la question
La réponse du Conseil au projet de loi touchant la classification de l'assurance automobile demandait une clarification du mode de traitement des véhicules modifiés aux fins d'assurances pour le nouveau système. Le Conseil continue d'étudier les incidences des deux rapports, mais maintient sa position touchant l'assurance-invalidité universelle.

PROGRAMME D'APPAREILS ET D'ACCESSOIRES FONCTIONNELS

En 1987-1988, le Conseil a poursuivi ses efforts en vue de favoriser la couverture complète, dans le cadre du Programme d'appareils et d'accessoires fonctionnels, de l'ensemble des articles nécessaires aux personnes de tout âge. Au cours de l'exercice, le premier ministre de l'Ontario a annoncé un nouvel élargissement de ce programme, qui couvrira, d'ici le 1er mars 1989, l'ensemble des articles du programme pour tous les âges. Le ministère de la Santé continuera de payer 75 pour cent des coûts maximaux autorisés.

L'élargissement du programme assure une couverture complète jusqu'à l'âge de 23 ans, et une couverture pour tous les âges dans le cas des accessoires pour ostomie et divers appareils de mobilité (fauteuils roulants, accessoires et sièges, et déambulateurs spécialisés). En 1988, les gaz médicaux, orthèses et prothèses auditives seront également couverts pour tous les âges et, d'ici le 1er mars 1989, le programme portera également sur les dispositifs visuels, dispositifs de communication et fournitures pour incontinence, pour tous les âges.

Le premier ministre a aussi annoncé la mise sur pied d'un programme d'élaboration de techniques de réadaptation en vue de coordonner et de favoriser la mise au point, l'utilisation et l'évaluation de nouvelles techniques et de techniques adaptées, plus particulièrement de dispositifs personnels d'aide qui favorisent la réadaptation des personnes handicapées.

Grâce à sa participation à divers sous-comités s'occupant de la question des dispositifs d'aide, le Conseil restera bien au fait des nouveaux progrès scientifiques permettant d'améliorer la qualité de vie des personnes handicapées.

État actuel de la question
Le Conseil continue de favoriser la couverture, dans le cadre du programme, de l'ensemble des dispositifs d'aide nécessaires à tous les groupes d'âge. Il continuera de suivre l'évolution et la mise en oeuvre des nouveaux éléments du programme.

ACCESSIBILITÉ

Accès aux collèges et universités

Le Conseil s'intéresse aux possibilités de formation professionnelle et d'emploi offertes aux personnes handicapées, notamment à la question de l'accessibilité aux programmes et établissements d'enseignement de l'Ontario.

Le Conseil se préoccupe tout particulièrement des questions relatives à l'intégration complète des étudiants diabétiques, aux prêts et bourses offerts, à l'attitude du personnel de tous les niveaux et à divers éléments se rapportant à la conception et à l'accessibilité des installations.

Le Conseil a accueilli avec intérêt le rapport du groupe d'étude mis sur pied par les présidents des collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario. Le rapport, intitulé "College Services to Special Needs Students", fait état des problèmes actuels et indique une sensibilisation croissante à cet égard de la part des collèges, ainsi que leur désir d'aborder la question de façon coordonnée.

Les membres du Conseil ont également rencontré des représentants des universités Queen's, York et Windsor, qui travaillent tous directement auprès d'élèves handicapés. Les discussions ont notamment porté sur l'accès aux bâtiments et les difficultés éprouvées par les élèves atteints d'un handicap visuel ou auditif.

Le Conseil a également rencontré un expert-conseil dont les services ont été retenus par le conseil consultatif des affaires universitaires en vue d'élaborer une étude sur l'accès aux universités de l'Ontario. Les membres du Conseil ont analysé les difficultés que présente dans sa forme actuelle le mode de subvention et exprimé leurs préoccupations touchant l'accès des personnes handicapées à certaines professions.

Le Conseil a fait part au ministre délégué aux Affaires des personnes handicapées de ses préoccupations touchant l'accessibilité aux établissements d'enseignement postsecondaire.

Le Conseil a aussi collaboré, en rapport avec l'accès aux possibilités d'enseignement, au travail du comité consultatif sur l'éducation de l'enfance en difficulté, du ministère de l'Éducation, touchant la prestation de programmes et services à l'enfance en difficulté en Ontario.

État actuel de la question
Le Conseil continue de faire part de ses préoccupations aux divers ministres et offre son aide et ses conseils pour favoriser, au besoin, l'accès aux services d'éducation.

QUESTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

Questions économiques

En décembre 1987, le Trésorier de l'Ontario invitait le Conseil à fournir ses recommandations en vue de la préparation du prochain budget. Dans sa réponse, le Conseil a à nouveau signalé que les programmes de maintien du revenu actuellement en cours relient les prestations pour invalidité reçues par une personne au revenu de son conjoint. De l'opinion du Conseil, cette pratique crée des difficultés socio-économiques indues aux familles.

En ce qui a trait aux exemptions d'impôt foncier pour les personnes handicapées et les personnes âgées, le Conseil a répété sa demande de modification de la réglementation. À l'heure actuelle, certaines exemptions d'impôt foncier ne sont accordées qu'aux personnes qui seraient autrement institutionnalisées si elles ne pouvaient se qualifier.

Le Conseil a aussi souligné la nécessité de subventions additionnelles pour l'aide à la vie autonome et recommandé un abaissement de la taxe provinciale sur l'essence à l'intention des personnes handicapées. Cette mesure inciterait un plus grand nombre de personnes handicapées à demander un permis de conduire, ce qui accroîtrait leur mobilité.

État actuel de la question
En 1987, le budget de l'Ontario n'a pas tenu compte de ces recommandations. Le Conseil les présentera à nouveau au Trésorier de l'Ontario et au ministre délégué aux Affaires des personnes handicapées.

Rapport sur les malentendants en Ontario

En vue d'élargir sa banque de données sur les divers types de handicaps, le Conseil a retenu, au cours de l'exercice écoulé, les services d'un expert-conseil pour la préparation d'un rapport sur les malentendants en Ontario.

Ce rapport comportera une bibliographie annotée de la documentation sur les handicaps auditifs. Il comprendra une définition de l'étendue des handicaps et des principaux documents et services disponibles, en plus de cerner les principaux groupes clients et de dresser la liste de leurs publications.

État actuel de la question
Le rapport sera terminé et présenté au Conseil au début de l'exercice 1988-1989.

COMMUNICATIONS

Le Conseil porte une attention toute particulière aux rencontres et consultations avec les particuliers et organismes qui s'intéressent aux questions se rapportant aux handicaps physiques. Au cours de l'exercice 1987-1988, il a organisé deux rencontres importantes, une réunion de consultation à Thunder Bay et un colloque à Toronto.

Consultation de Thunder Bay

Dans toute la mesure du possible, le Conseil rend visite aux diverses collectivités de l'Ontario en vue de recueillir des données directement auprès des personnes dont il représente les intérêts.

En septembre 1987, les membres du Conseil se sont rendus à Thunder Bay pour la tenue d'une rencontre de consultation de deux jours.

Plus de 60 personnes ont participé à la rencontre et 22 participants provenant de diverses collectivités et d'un grand nombre d'organismes y ont fait part de leurs points de vue et préoccupations. Parmi les principaux problèmes cernés lors de la rencontre, signalons le manque de possibilités d'aide à la vie autonome. Les conférenciers ont noté le manque de possibilités en matière de logement et les problèmes auxquels font face les personnes handicapées qui habitent dans des régions isolées. Ils ont notamment signalé le besoin de nouveaux services de transport, surtout dans les régions rurales.

On a souvent porté à l'attention du Conseil le fait que les personnes handicapées ne devraient pas avoir à quitter leur propre collectivité pour profiter des services nécessaires. Les discussions ont également porté sur le financement des dispositifs techniques, l'importance de préserver la dignité des clients et les difficultés que présentent les services offerts aux personnes atteintes de handicaps multiples.

Les conférenciers ont signalé le manque de services destinés aux jeunes handicapés et la nécessité de mieux diffuser l'information touchant les programmes et services offerts.

Le Conseil a exprimé sa gratitude aux participants qui lui ont fait part de leurs points de vue et au Handicapped Action Group Inc. pour l'aide fournie à l'organisation.

État actuel de la question
Cette consultation s'est révélée des plus utiles pour la préparation du rapport du Conseil sur l'aide à la vie autonome, qui a été présenté au ministre délégué aux Affaires des personnes handicapées.

Colloque sur les aptitudes professionnelles

En décembre, le Conseil a organisé un colloque d'une journée, à Toronto, sur les aptitudes professionnelles. Ce colloque constituait l'étape préliminaire de l'étude approfondie que compte réaliser le Conseil, en 1988-1989, sur la question de l'emploi.

Autres communications

Dans le cadre de ses efforts continus en vue de garder des contacts étroits avec les groupes d'intérêt, le Conseil a organisé en décembre son banquet annuel. En plus de fournir l'occasion d'une rencontre sociale, ce banquet constitue un moyen des plus valables pour élargir le réseau des contacts personnels.

En outre, le Conseil a continué ses consultations touchant son rapport sur le transport, présenté au cours de l'exercice précédent, "La vie, c'est la liberté de mouvement". Il rencontre périodiquement des représentants des ministères concernés du gouvernement.

AUTRES ACTIVITÉS

Les responsabilités du Conseil touchant les questions qui se rapportent au bien-être des personnes handicapées nécessitent fréquemment sa participation au travail d'autres comités ou groupes de travail. Ces activités permettent également au Conseil de mieux comprendre diverses questions et d'élargir sa sphère d'influence au sein du gouvernement de l'Ontario.

Au cours de l'exercice écoulé, des représentants du Conseil ont été invités à participer aux travaux des groupes et comités suivants :

- Comité permanent ontarien sur la conception d'immeubles accessibles
- Comité consultatif sur la révision des services d'appui aux adultes physiquement handicapés
- Comité consultatif sur les prix d'initiative communautaire
- Comité consultatif sur le programme d'appareils et d'accessoires fonctionnels, du ministère de la Santé
- Conseil consultatif sur l'éducation de l'enfance en difficulté, du ministère de l'Éducation
- Prix du premier ministre pour l'accessibilité, comité directeur 1987
- Comité consultatif sur la révision fédérale-provinciale des ententes fiscales et sur le partage des frais
- Groupe d'étude sur l'accessibilité dans la Communauté urbaine de Toronto

Le Conseil a en outre présenté ses observations aux groupes suivants :

- Access Heritage Forum, Université de Waterloo
- Issues and Challenges Conference, London
- Groupe d'étude sur la santé en Ontario
- Comité interministériel sur les services d'aides familiales
- Association canadienne du transport urbain
- Comité interministériel sur le transport
- Exposition internationale sur le transport, de l'American Public Transit Association

MISE À JOUR

Voici un résumé de l'état d'avancement des projets présentés dans le rapport annuel du Conseil pour l'exercice 1986-1987.

Plaques d'immatriculation portant le symbole des personnes handicapées

Le Conseil a recommandé que le ministère des Transports de l'Ontario délivre des permis spéciaux plutôt que des plaques d'immatriculation aux personnes handicapées qui répondent à des critères stricts d'acceptation. Dans ses échanges continus sur les privilèges de stationnement, le Conseil a exprimé, en 1987-1988, un certain nombre de préoccupations touchant les modifications proposées aux politiques du ministère, notamment sur les points suivants :

- nécessité d'autoriser les physiothérapeutes et ergothérapeutes à certifier l'admissibilité, en plus des médecins et des chiropraticiens;
- nécessité de clarifier l'inclusion des personnes qui sont aveugles au sens de la loi;
- caractère discriminatoire des frais exigés;
- accessibilité des permis du ministère des Transports de l'Ontario.

Le Conseil a également exprimé ses préoccupations générales touchant le processus de consultation du ministère, qui fait appel aux fournisseurs de services, mais non aux groupes clients.

De l'avis du Conseil, la principale lacune reste l'absence de règlement universel sur le stationnement dans la province, notion qui a déjà l'appui du ministère des Transports de l'Ontario. Au titre du présent système, les conducteurs handicapés d'une municipalité n'ont aucun moyen de connaître les privilèges qu'ils ont, le cas échéant, dans une autre municipalité. Le Conseil continue de favoriser l'adoption, par toutes les municipalités, d'une politique qui assurerait la mise sur pied d'un système équitable et acceptable de privilèges en matière de stationnement.

Points d'accès uniques

Au cours de l'exercice écoulé, le gouvernement de l'Ontario a fait connaître sa politique de points d'accès uniques en vue de répondre aux besoins des personnes handicapées et des personnes âgées en matière de services de santé et de services sociaux.

Le Conseil a étudié les principes directeurs de cinq projets pilotes et a été invité à faire connaître son point de vue sur cette question au ministre délégué aux Affaires des personnes handicapées. Les membres du Conseil ont participé à une rencontre de consultation avec le ministre et des représentants de groupes clients.

Les préoccupations suivantes ont notamment été signalées :

- nécessité d'étendre les infrastructures existantes dans les régions;
- rôle des chargés de cas;
- système de sous-traitance;
- droit du client de refuser des services;
- nécessité de prévoir des mécanismes d'appel équitables à la fois pour les clients et pour les fournisseurs de services.

Le Conseil continue de suivre l'évolution de ces projets pilotes.

Programme de rénovation des logements

Le Conseil a accueilli avec satisfaction les importantes modifications apportées au programme de rénovation des logements à l'intention des personnes handicapées, mais il déplore de ne pas avoir été consulté avant la rédaction finale des lignes directrices du programme par le ministère du Logement. De l'avis du Conseil, le programme présente en effet un certain nombre de difficultés.

Ces problèmes portent plus particulièrement sur l'insuffisance des fonds pour répondre aux besoins, le manque de disposition permettant l'adaptation des nouveaux bâtiments au moment de la construction, ainsi que sur la quantité et le type d'informations à caractère financier nécessaires.

Les membres du Conseil ont expliqué ces préoccupations dans une lettre adressée au ministre délégué aux Affaires des personnes handicapées et lui ont demandé de les transmettre à son collègue, le ministre du Logement.

REMERCIEMENTS

Au cours de l'exercice écoulé, le Conseil a pu profiter d'une aide et de conseils provenant de diverses sources. Il tient à remercier de leur appui continu un grand nombre de ministres ainsi que leur personnel, de même que plusieurs organismes et personnes handicapées.

Le Conseil tient à souligner la contribution considérable apportée par les personnes qui ont participé à la rencontre de Thunder Bay. La publication du document de travail "Le moment est venu d'être autonome" est en grande partie attribuable à leur intérêt pour cette question, ainsi qu'à la participation d'un grand nombre d'autres personnes qui ont collaboré aux recherches du Conseil.

En outre, les membres du Conseil et son personnel tiennent à exprimer leurs remerciements à divers bureaux du gouvernement pour la collaboration et l'aide reçue, plus particulièrement au personnel de la Direction de la planification des politiques sur le transport municipal du ministère des Transports de l'Ontario et à la Section des politiques de l'Office des personnes handicapées.

IMPORTANT RAPPORT PRÉPARÉ EN 1987-1988

Tel qu'indiqué plus haut, le Conseil a consacré une grande partie de son temps et de son travail, au cours de l'exercice écoulé, à la préparation et à la publication d'un document de travail intitulé "Le moment est venu d'être autonome".